

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE REIMS – CONCOURS DES CYCLES SPECIALISES A ORIENTATION PROFESSIONNELLE

CONCOURS D'ENTREE COP DANSE du mardi 2 juillet 2024

Conditions pour concourir :

- Être titulaire au minimum d'un BEC ou d'un CEC dans l'esthétique choisie.
ou justifier d'une formation de 5 à 6 années de danse et de 3 à 4 années de pointes pour la danse classique

Important, ce concours d'entrée nécessite plusieurs acquisitions préalables :

- Connaître la terminologie de la danse classique, contemporaine et/ou jazz
- Avoir une bonne écoute musicale
- Savoir transposer les propositions à droite, gauche, en descendant en remontant, en dehors ou en dedans
- Maîtriser : pas de liaisons, tours, petits et grands sauts
- Être capable d'improviser et composer
- Montrer un réel intérêt pour le paysage de la danse passé et actuel
- Avoir la notion de travail en groupe

Modalités (inscription avant le 21 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr

- **Dossier complet d'inscription** (à télécharger sur www.reims.fr/la-culture-a-reims/conservatoire-a-rayonnement-regional-de-reims)
- **Cours technique** dans l'esthétique choisie (45')
- **Interprétation d'une chorégraphie imposée** (niveau fin de cycle 2) figurant sur le support audiovisuel produit chaque année par la direction du ministère de la Culture (3'30)
- **Interprétation d'une chorégraphie libre** ou d'une composition personnelle (3'30)
- **Un entretien avec le jury** qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat, son parcours et son projet personnel (10-15' maximum).

Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé du directeur ou du directeur adjoint, de la conseillère aux études du Conservatoire et de deux personnalités qualifiées extérieures. Présence également des enseignants du Conservatoire (pour avis consultatif).

NB : venir avec ses accessoires éventuels.

L'installation sur le plateau doit être courte

Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).

CONCOURS D'ENTREE COP THEATRE du vendredi 5 juillet 2024

Conditions pour concourir :

- Avoir entre 17 ans (18 préconisés) et 24 ans
- Avoir obtenu un BET ou un CET dans un conservatoire
ou justifier d'une formation théâtrale de 2 ans avec 3h de cours hebdomadaires minimum.
- Être dégagé des obligations scolaires

Important : ce concours d'entrée nécessite l'acquisition préalable de bonnes bases de jeu, d'une autonomie dans le travail et de posséder une culture théâtrale et artistique minimale.

Modalités (inscription avant le 21 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr

- **Dossier complet d'inscription** (à télécharger sur www.reims.fr/la-culture-a-reims/conservatoire-a-rayonnement-regional-de-reims)
- **Présentation d'une scène dialoguée** du répertoire classique ou contemporain (4 à 5' maximum)
- **Présentation d'un parcours libre** pouvant intégrer une pratique artistique complémentaire : écriture, chant, danse, musique, clown, masque, expression corporelle... (3' maximum)
Attention, il ne s'agit pas d'une deuxième scène ou d'un monologue du répertoire, mais d'une approche théâtrale personnelle.
- **Improvisation** : une des deux épreuves sera rejouée à la demande du jury et selon des consignes précises (2' maximum)
- **Un entretien avec le jury** qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat, son parcours et son projet personnel (10-15' maximum)

Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé du directeur ou du directeur adjoint, de la conseillère aux études du Conservatoire et de deux personnalités qualifiées extérieures. Présence également des enseignants du Conservatoire (pour avis consultatif).

NB : venir avec sa réplique et ses accessoires éventuels.

L'installation sur le plateau doit être courte

Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).

CONCOURS D'ENTREE COP MUSIQUE du 14 au 18 octobre 2024

Le calendrier détaillé des épreuves et des instruments sera disponible ultérieurement.

Rentrée 2024/2025

Dossier à retourner par mail crr-servicescolarite@mairie-reims.fr
au plus tard le 21 juin 2024

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT (tous les champs sont obligatoires)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F M
Nationalité :
Adresse
Code postal et ville
Adresse @mail Téléphone.....
Niveau scolaire à la rentrée 2024/2025 :
COP (un seul choix possible) : DANSE THEATRE

INFORMATIONS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX (pour le candidat mineur)

Nom : Prénom :
☎ : portable
Adresse @mail :
Adresse postale :

INFORMATIONS SUR LE PARCOURS ARTISTIQUE

DANSE THEATRE

Ma pratique artistique s'est faite :

Avec un professeur particulier – Nom- Prénom :

Nombre d'années :

Dans un établissement non classé par l'État (école associative ou municipale) ou autres structures :

Nom : Ville.....

Nombre d'années :

Dans un établissement classé par l'État : CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal)

CRI (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal) / CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental)

CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional)

Nom : Ville.....

Niveau atteint dans la dominante :

Formation complémentaire :

Pratique de Formation musicale du danseur : oui non - Nombre d'années :

Présentation du Candidat : (parcours personnel jusqu'à ce jour)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Œuvres choisies pour l'examen d'entrée (titres, auteurs, compositeurs, chorégraphes)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces à fournir impérativement par mail - crr-servicescolarite@mairie-reims.fr avant le 21 juin.

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité

- 1 Fiche d'inscription dûment complétée
- 2 Attestations de niveau et / ou diplômes obtenus des établissements Théâtrales ou Chorégraphiques
- 3 Lettre de motivation (indiquez succinctement les objectifs que vous poursuivez en vous présentant dans le cycle d'orientation professionnel. Ces objectifs seront évoqués lors de l'entretien, portant sur vos motivations, prévu dans les épreuves de l'examen d'entrée).

<p>Cadre réservé à l'administration du CRR</p> <p>Dossier reçu le</p>	<p>A..... le</p> <p>Signature du candidat :</p> <p>Signature des parents (si candidat mineur) :</p>
---------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et modalités pour concourir (p3-4)

CONCOURS D'ENTREE COP DANSE du mardi 2 juillet 2024 (Classique, Contemporain ou Jazz)

Conditions pour concourir :

- Être titulaire au minimum d'un BEC ou d'un CEC dans l'esthétique choisie.

ou justifier d'une formation de 5 à 6 années de danse et de 3 à 4 années de pointes pour la danse classique

Important, ce concours d'entrée nécessite plusieurs acquisitions préalables :

- Connaître la terminologie de la danse classique, contemporaine et/ou jazz
- Avoir une bonne écoute musicale
- Savoir transposer les propositions à droite, gauche, en descendant en remontant, en dehors ou en dedans
- Maîtriser : pas de liaisons, tours, petits et grands sauts
- Être capable d'improviser et composer
- Montrer un réel intérêt pour le paysage de la danse passé et actuel
- Avoir la notion de travail en groupe

Modalités (inscription avant le 21 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr

- **Dossier complet d'inscription** (à télécharger sur www.reims.fr/la-culture-a-reims/conservatoire-a-rayonnement-regional-de-reims)
- **Cours technique** dans l'esthétique choisie (45')
- **Interprétation d'une chorégraphie imposée** (niveau fin de cycle 2) figurant sur le support audiovisuel produit chaque année par la direction du ministère de la Culture (3'30)
- **Interprétation d'une chorégraphie libre** ou d'une composition personnelle (3'30)
- **Un entretien avec le jury** qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat, son parcours et son projet personnel (10-15' maximum).

Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé du directeur ou du directeur adjoint, de la conseillère aux études du Conservatoire et de deux personnalités qualifiées extérieures.

Présence également des enseignants du Conservatoire (pour avis consultatif).

NB : venir avec ses accessoires éventuels.

L'installation sur le plateau doit être courte

Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).

CONCOURS D'ENTREE COP THEATRE du VENDREDI 5 juillet 2024

Conditions pour concourir :

- Avoir entre 17 ans (18 préconisés) et 24 ans
- Avoir obtenu un BET ou un CET dans un conservatoire
ou justifier d'une formation théâtrale de 2 ans avec 3h de cours hebdomadaires minimum.
- Être dégagé des obligations scolaires

Important : ce concours d'entrée nécessite l'acquisition préalable de bonnes bases de jeu, d'une autonomie dans le travail et de posséder une culture théâtrale et artistique minimale.

Modalités (inscription avant le 21 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr

- **Dossier complet d'inscription** (à télécharger sur www.reims.fr/la-culture-a-reims/conservatoire-a-rayonnement-regional-de-reims)
- **Présentation d'une scène dialoguée** du répertoire classique ou contemporain (4 à 5' maximum)
- **Présentation d'un parcours libre** pouvant intégrer une pratique artistique complémentaire : écriture, chant, danse, musique, clown, masque, expression corporelle... (3' maximum)
Attention, il ne s'agit pas d'une deuxième scène ou d'un monologue du répertoire, mais d'une approche théâtrale personnelle.
- **Improvisation** : une des deux épreuves sera rejouée à la demande du jury et selon des consignes précises (2' maximum)
- **Un entretien avec le jury** qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat, son parcours et son projet personnel (10-15' maximum)

Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé du directeur ou du directeur adjoint, de la conseillère aux études du Conservatoire et de deux personnalités qualifiées extérieures.

Présence également des enseignants du Conservatoire (pour avis consultatif).

NB : venir avec sa réplique et ses accessoires éventuels.

L'installation sur le plateau doit être courte

Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).

CONCOURS D'ENTREE COP MUSIQUE du 14 au 18 octobre 2024

Le calendrier détaillé des épreuves et des instruments sera disponible ultérieurement